



UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE LA MANUTENTION DANS LES PORTS FRANÇAIS

Paris, le 27 Septembre 2018

MM. les membres du Conseil d'Administration
MM. les membres de la Commission Sociale

2018 85

**Objet : Négociations sur la mise en place du CSE, les IRP et les moyens du dialogue social
- Diffusion du projet d'avenant / Tableau comparatif**

Madame, Monsieur,

Les négociations de branche sur la mise en place du CSE, les IRP et les moyens du Dialogue Social se sont poursuivies lors des semaines passées.

Pour votre parfaite information, nous vous transmettons en annexe le projet d'avenant à la CCNU en date du 26 septembre, présenté sous forme de tableau comparatif.

Nous attirons votre attention sur le fait que les modifications rédactionnelles apportées à la version diffusée par circulaire le 17 septembre (2018 82) résultent des discussions intervenues lors des séances paritaires des 19 et 20 septembre.

Nous vous remercions de prendre connaissance de ces documents et de nous faire parvenir vos observations dans les meilleurs délais et en tout état de cause, avant le 17 Octobre, date retenue pour la réunion de la Commission Mixte Nationale devant permettre la finalisation des accords.

Dans l'attente de vos retours, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Bien cordialement.

Magali BONNECARRERE

Délégué Général Adjoint